



Compétitivité de l'industrie du textile

Juin 2025





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfec0](https://www.instagram.com/spfec0)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

138-25

Table des matières

Introduction.....	5
1. Tableau de synthèse.....	6
2. Résultats de la compétitivité	7
2.1. Commerce extérieur	7
2.2. Poids économique.....	7
2.3. Santé financière.....	8
3. Déterminants de la compétitivité.....	9
3.1. Productivité horaire et coûts salariaux.....	9
3.2. Main-d'œuvre	10
3.3. Investissement et innovation.....	10
3.4. Dynamique entrepreneuriale	11
3.5. Compétitivité énergétique et décarbonation.....	11
4. Focus : le paradoxe de l'innovation et de la productivité dans les secteurs C13-15 belges .	12
4.1. Efforts d'investissement importants mais poids relatifs et stock de capital en déclin	12
4.1.1. Indicateurs structurels : intensités en DPI et en R&D et taux d'investissement parmi les meilleurs d'Europe	12
4.1.2. Importance relative de la valeur ajoutée brute en déclin	14
4.1.3. Stock de capital en déclin	15
4.1.4. Moins de capital, plus d'innovation : vers un nouveau modèle textile en Belgique	16
4.2. Des efforts d'innovation sans effets immédiats sur la compétitivité.....	18
4.2.1. Productivité horaire élevée, gains de productivité faibles, coûts salariaux élevés.....	18
4.2.2. Déterminants de la trajectoire de la productivité horaire	19
4.2.3. Difficile équilibre entre efforts d'innovation, gains de productivité et risque de dérapage du coût salarial unitaire.....	20
Annexes.....	22

Liste des graphiques

Graphique 1. Évolution de l'intensité en DPI et de l'intensité en R&D dans les secteurs C13-15, 2015-2023.....	13
Graphique 2. Évolution du taux d'investissement dans les secteurs C13-15, 2015-2023.....	14
Graphique 3. Évolution du stock de capital dans les secteurs C13-15 belges, 2015-2023.....	16
Graphique 4. Évolution de la formation brute de capital fixe dans les secteurs C13-15 belges, 2015-2023.....	16
Graphique 5. Productivité (horaire, par personne) dans les secteurs C13-15.....	22
Graphique 6. Coût salarial (horaire, par personne) dans les secteurs C13-15.....	22
Graphique 7. Coût salarial unitaire (horaire, par personne) dans les secteurs C13-15.....	22

Liste des tableaux

Tableau 1. Poids des secteurs C13-15 nationaux parmi les secteurs C13-15 européens (VAB)..	14
Tableau 2. Poids des secteurs C13-15 dans les industries manufacturières respectives	15
Tableau 3. Moyennes nationales 2015–2022 : productivité horaire, CS et CSU dans les secteurs C13-15.....	18
Tableau 4. Productivité horaire, salaires et coût salarial unitaire (2015-2023).....	19
Tableau 5. Variations de la VAB et de ses déterminants.....	20
Tableau 6. Évolution du stock de capital des secteurs C13-15 et formation brute de capital fixe	23

Introduction

Les performances en termes de compétitivité varient considérablement d'un secteur à l'autre. Dès lors, en plus du « Tableau de bord de la compétitivité belge » qui est régulièrement mis à jour durant l'année et qui analyse les performances de l'économie belge, le SPF Economie s'intéresse également à la compétitivité par secteur. Le SPF compare les résultats des secteurs belges avec ceux des principaux partenaires commerciaux.

Le secteur de la fabrication de textiles (C13)¹ est repris dans la nomenclature NACE-BEL sous le code 13. Ce secteur comprend les activités réparties dans les sous-secteurs suivants :

- la préparation de fibres textiles et de filatures (13.1) ;
- le tissage (13.2) ;
- l'ennoblissement textile (13.3) ;
- la fabrication d'autres textiles (13.9).

Le sous-secteur de la fabrication d'autres textiles (13.9) est très varié et est constitué de différentes catégories telles que :

- la fabrication d'étoffes à mailles (13.91) ;
- la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (13.92) ;
- la fabrication de tapis et de moquettes (13.93) ;
- la fabrication de ficelles, de cordes et de filets (13.94) ;
- la fabrication de non-tissés, sauf habillement (13.95) ;
- la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (13.96) ;
- la fabrication d'autres textiles non classés ailleurs (n.c.a.) (13.99).

Dans les comptes nationaux, les secteurs C13, C14 et C15 sont rassemblés sous le code commun C13-15 fabrication de textiles, de vêtements, de cuir et de produits du cuir. La plupart des données utilisées proviennent de sources officielles telles que l'OCDE, Eurostat, Statbel et l'Institut des comptes nationaux (ICN).

La première partie de l'analyse sectorielle se concentre sur les principaux résultats et déterminants de la compétitivité de l'industrie du textile. La seconde partie traite du paradoxe du secteur en épinglant le difficile équilibre entre efforts d'innovation, gains de productivité et évolution des coûts salariaux.

Le profil d'investissement révélerait une stratégie de montée en gamme fondée sur l'innovation. Pour que cette stratégie soit efficace, un soutien supplémentaire est nécessaire. Les différents niveaux de pouvoir – y compris européen – doivent stimuler l'innovation, accélérer la diffusion des technologies et encourager les transitions durables.

¹ Pour certains indicateurs, l'analyse a été étendue aux secteurs C13-15 par manque de données plus détaillées.

1. Tableau de synthèse

		BE	BE variati on à 1 an	UE	DE	FR	NL	IT	ES
Commerce extérieur	Parts de marché à l'exportation, 2023 <i>% du total mondial</i>	0,9	-0,2 (pp)	8,7	5,3	2,8	2,6	5,1	2,4
	Compétitivité externe, 2022-2023	-0,4	/	0,6	0,6	1,0	1,2	0,7	0,2
Poids économique	Part VAB, 2022 <i>% du total UE (C13-15)</i>	1,8	-0,2 (pp)	100	10,9	9,0	2,1	39,3	11,5
	Part VAB, 2023 <i>% de l'industrie manufacturière (C)</i>	1,9	+0,1 (pp)	3,2*	1,3*	3,2	1,1	9,8	6,0*
Santé financière	Entreprises en bonne santé, 2023 <i>% du total (C13-14)</i>	68,0	-5,4 (pp)						
Productivité et coût salarial unitaire	Productivité du travail, 2023 <i>Euros par heure travaillée (C13-15)</i>	48,1	+7,6	/	44,4*	31,5*	51,8	35,9*	37,6*
	Coût salarial, 2023 <i>Euros par heure travaillée (C13-15)</i>	42,0	+12,9	/	34,7*	31,5*	38,9	21,5*	17,4*
	Coût salarial unitaire, 2023 <i>Euros par unité produite (C13-15)</i>	0,87	+5,3	/	0,78*	1,00*	0,77	0,60*	0,46*
Main-d'œuvre	Emploi intérieur, 2023 (C13-15) <i>% de l'industrie manufacturière (C)</i>	3,8	-0,1 (pp)	6,4*	1,7*	4,3*	2,2	11,9	5,9*
	Intensité en connaissances, 2024 <i>% du total des travailleurs hautement qualifiés (C13-14)</i>	44,4	+9,0 (pp)						
	Intensité en DPI, 2023 <i>% de la valeur ajoutée brute (C13-15)</i>	5,7	+0,3 (pp)	/	/	3,5	4,3*	5,7 **	/
Investissement et innovation	dont : R&D	4,0	+0,3 (pp)	/	/	1,0	1,4*	2,1**	/
	Taux d'investissement, 2023 <i>% de la valeur ajoutée brute (C13-15)</i>	20,4	+0,7 (pp)	/	/	12,1	14,4*	17,6**	/
Dynamique entrepreneuriale	Taux de renouvellement, 2022 <i>% des entreprises actives (C13-14)</i>	11,2	+1,8 (pp)	20,3	16,9	30,0	15,6	13,6	20,5
	Entreprises à forte croissance, 2022, <i>% des entreprises actives de 10+ employés (C13-14)</i>	1,4	-0,5 (pp)	/	6,0	6,5	12,0	4,7	/
Compétitivité énergétique et décarbonation	Intensité en émissions de gaz à effet de serre, 2023 <i>En kg équivalent CO₂ par millier d'euros de valeur ajoutée, chaînée 2010=100 (C13-15)</i>	172	+1,6	131*	163*	72	153	165	63*
	Intensité énergétique, 2023 <i>En MWh par millier d'euros de valeur ajoutée, chaînée 2010=100 (C13-15)</i>	1,5	-5,8	0,6*	0,5*	0,3	1,1	0,5	0,4*
	Coûts énergétiques unitaires, 2022 <i>En euros d'achat de produits énergétiques par millier d'euros de valeur ajoutée (C13-14)</i>	132,4	+60,7	/	66,9	73,1	67,4	24,3	134,1

*données se rapportant à l'année 2022.

** données se rapportant à l'année 2021.

Sources : Eurostat ; ICN ; Belfirst ; Comtrade ; Statbel.

2. Résultats de la compétitivité

2.1. Commerce extérieur

En 2023, la part belge dans les exportations mondiales était de 0,9 % pour les produits textiles (CTCI 261-269, 651-659 & 84)², soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2022. Par rapport à 2019, cette part reste pratiquement inchangée (+0,01 point de pourcentage).

La catégorie de produits « vêtements et accessoires » (84) a particulièrement contribué à la baisse de la part belge dans le secteur textile mondial. La Belgique recule de trois places dans le classement mondial et se retrouve à la 18^e position, derrière ses voisins (Allemagne : 2^e place ; France : 7^e ; Pays-Bas : 9^e). La plus grande part des exportations mondiales est à mettre à l'actif de la Chine avec environ 36,3 %, suivie de l'Allemagne (5,3 %) et de l'Italie (5,1 %).

La **compétitivité pondérée extérieure** donne un aperçu plus nuancé des performances belges à l'exportation. Cet indicateur combine deux éléments :

1. les performances à l'exportation par catégorie de produits (ici : textiles – CTCI 261-269, 651-659 et 84) ;
2. l'importance relative de cette catégorie de produits dans le total des exportations textiles belges.

Concrètement, le score de compétitivité externe (à savoir la différence entre la croissance des exportations belges et la croissance des importations mondiales) est multiplié par la part des exportations de cette même catégorie en 2023. Cela permet d'accorder plus de poids aux domaines dans lesquels la Belgique est fortement représentée. Cette méthode aboutit à une compétitivité moyenne pondérée de -0,4, ce qui indique une légère perte de compétitivité pour la Belgique dans l'industrie textile en 2023.

Un examen plus approfondi montre que ce score global négatif est largement imputable au recul important de la catégorie des vêtements et accessoires (-12,2). Cette catégorie représente 33,9 % des exportations textiles belges et a vu sa valeur presque divisée par deux en 2023. La catégorie des « tapis et moquettes » (-1,4), qui représente 14,2 % des exportations belges, contribue également négativement à la compétitivité moyenne pondérée. Parallèlement, des signes positifs sont également observés notamment dans la catégorie « autres fibres synthétiques ou artificielles adaptées au filage » (+3,8) où les exportations ont presque doublé. Enfin, les exportations de « matières textiles spéciales » ont également connu une légère augmentation (+2,6 %) en 2023, accompagnée d'une hausse de la compétitivité pondérée (+1,0).

Le bilan reste toutefois négatif : la Belgique perd du terrain au niveau international dans le secteur textile. À titre de comparaison, la Belgique est le seul pays à avoir perdu du terrain au classement général de la compétitivité externe alors que les pays voisins et les pays de référence, tels que l'Italie (+0,7) et l'Espagne (+0,2), ont réussi à renforcer leur position concurrentielle.

2.2. Poids économique

La part belge de la fabrication de textiles, de vêtements, de cuir et de produits du cuir (C13-15) dans la valeur ajoutée brute (VAB) européenne s'établissait à 1,8 % en 2022. Cette part est modeste mais cohérente avec la taille de notre pays et le poids décroissant de cette industrie dans les économies d'Europe occidentale.

Grâce à sa très forte spécialisation et à sa tradition industrielle dans le domaine, l'Italie domine le classement avec 39,3 % de la VAB du textile européen. L'Espagne (11,5 %) et l'Allemagne (10,9 %) représentent aussi des acteurs importants. La France (9,0 %) conserve un rôle notable malgré une forte désindustrialisation, tandis que les Pays-Bas (2,1 %) et la Belgique demeurent des acteurs mineurs.

² L'analyse du commerce extérieur est basée sur trois groupes de produits SITC : 26X (« *Textile fibres and their wastes* »), 65X (« *Textile yarn and related products* ») et 84 (« *Articles of apparel and clothing accessories* »).

Rapporté à la VAB de son industrie manufacturière, le poids des secteurs C13-15 belge se limitait à 1,9 % en 2023. Ce chiffre reste relativement stable par rapport à 2022 (évolution : 0,1 point). D'autres pays démontrent une spécialisation relativement forte dans l'industrie textile : l'Italie connaît une hausse de 9,8 % et l'Espagne de 6,0 %. En revanche, l'importance du secteur est plus marginale en France (3,2 %), en Allemagne (1,3 %), aux Pays-Bas (1,1 %) et en Belgique (1,9 %).

Le secteur du textile s'avère stable, mais reste périphérique dans la structure industrielle belge, contrairement à l'activité clé qu'il constitue pour l'Italie ou l'Espagne. Ce profil d'évolution témoigne de différentes restructurations et d'un déclin progressif du secteur en Belgique, face à la concurrence internationale et à la montée d'autres segments industriels plus porteurs.

2.3. Santé financière

La situation financière³ des secteurs C13 et C14 en Belgique s'est dégradée en 2023, en particulier pour les firmes de plus petite taille. La principale explication de cette dégradation est le recul de la rentabilité opérationnelle⁴, et ce pour les 50 % d'entreprises les moins performantes : la médiane est passée de 6,2 % en 2022 à 6,0 % en 2023, tandis que le premier quartile a été divisé par deux (1,0 % en 2023).

La liquidité au sens large⁵ a également diminué, mais avec des implications moindres, la médiane restant forte (1,63 en 2023 contre 1,72 de 2020 à 2022).

Dès lors, la part d'entreprises en bonne santé⁶ s'est contractée de 73,4 % en 2022 à 68,0 % en 2023, tandis que le chiffre d'affaires couvert par ces entreprises a progressé de 69,0 % à 76,6 % du total. Les entreprises en situation critique ont été plus nombreuses en 2023 (7,8 %) qu'en 2022 (4,7 %), pour un poids stable dans le chiffre d'affaires, à 2 % du total.

La solvabilité⁷ a quant à elle été en progression, la médiane passant de 45,7 % à 48,2 %. Ces chiffres dépeignent une situation contrastée des secteurs C13-14 en 2023, avec un affaiblissement des entreprises les moins performantes. Les entreprises les plus performantes semblent en revanche connaître une situation plus positive.

³ Sur la base des chiffres issus de Belfirst. Les entreprises considérées sont celles actives en Belgique, ayant remis des comptes en schéma complet, et dont les données nécessaires au calcul des ratios sont disponibles au cours des cinq années étudiées.

⁴ La rentabilité opérationnelle rapporte l'EBITDA (revenus avant intérêts, taxes, dépréciation et amortissement) au chiffre d'affaires.

⁵ La liquidité au sens large rapporte toutes les ressources financières disponibles d'une entreprise (stocks et commandes en cours d'exécution, créances jusqu'à un an, placements de trésorerie et valeurs disponibles) aux obligations financières à court terme (dettes jusqu'à un an), en prenant également en compte les régularisations, tant à l'actif qu'au passif. Cet indicateur mesure la capacité financière d'une entreprise à faire face à ses obligations de court terme.

⁶ Les entreprises en bonne santé sont celles qui combinent une rentabilité positive et un ratio de liquidité (current ratio) supérieur à 1. Les entreprises rentables mais avec de trop faibles liquidités sont considérées comme en difficulté temporaire, tandis que celles dans la situation inverse sont définies comme en difficulté chronique. Enfin, les entreprises connaissant un déficit, tant au niveau de la rentabilité que de la liquidité, sont considérées en situation critique.

⁷ La solvabilité est évaluée par le ratio entre les fonds propres et le total du bilan.

3. Déterminants de la compétitivité

3.1. Productivité horaire et coûts salariaux

La Belgique affiche un niveau élevé de la **productivité horaire** (nominale) des secteurs C13-15 avec 48,1 euros par heure travaillée en 2023, se positionnant à la 2^e place après les Pays-Bas (51,8 euros par heure travaillée). Dès lors, sa performance excède celle de :

- l'Allemagne (44,4 euros) ;
- l'Espagne (37,6 euros) ;
- l'Italie (35,9 euros) ;
- la France (31,1 euros).

En 2023, parmi les pays pour lesquels les données sont disponibles, la Belgique est la seule à connaître une amélioration de sa productivité réelle à un an d'écart (+1,3 % en volume) contrairement aux Pays-Bas (-6,4 %) et à l'Italie (-6,5 %).

Sur une plus longue période (2019-2023), les données sont moins favorables : la productivité belge baisse (avec -0,5 % en moyenne annuelle), affichant une performance inférieure à celle de la majorité des pays voisins. Cette évolution négative place la Belgique au même niveau que l'Espagne (2018-2022), dont la productivité a connu une baisse similaire. En revanche, l'Allemagne (2018-2022) se démarque nettement avec une croissance exceptionnelle de 5,5 % par an, tandis que les Pays-Bas (+2,1 %), l'Italie (+2,0 %) et la France (+1,4 % sur 2018-2022) affichent également des hausses notables.

De son côté, le **coût salarial horaire** moyen belge est le plus élevé parmi les différents pays étudiés, avec 42 euros. Les Pays-Bas nous suivent avec 38,9 euros, tandis que l'Espagne affiche le niveau le plus faible avec 17,4 euros. En Belgique, le niveau relativement important des coûts salariaux, combiné à la productivité élevée, se traduit par le deuxième coût salarial unitaire réel (0,87) le plus élevé après celui de la France (1,00).

Malgré un niveau de productivité réelle relativement faible, la productivité nominale élevée préserve la rentabilité des entreprises belges des secteurs C13-15. En 2015, les niveaux de productivité nominale et de productivité réelle étaient encore identiques (41,6 euros par heure travaillée). Mais en 2023, ils divergeaient : 48,1 euros par heure travaillée en nominal, contre 37,3 euros par heure travaillée en réel. Cela représente un écart de 10,8 euros par heure travaillée. Cet accroissement de près de 29,0 %, signifie que la VAB produite par heure augmente plus vite que la quantité réelle produite. Les causes possibles sont :

- une hausse des prix de vente ;
- une réorientation vers des produits à plus forte valeur ajoutée ;
- des effets de structure (une production moindre mais mieux valorisée).

Le taux de marge des secteurs C13-15 belge (TM)⁸ demeure positif, sauf en 2021 (-1,0 %). En 2023, il s'élevait à 3,0 %, contre 5,8 % en 2022. Un taux de marge nettement inférieur comparé à nos voisins :

- Pays-Bas : 29,5 % en 2023 ;
- France : 12,1 % en 2022 ;
- Allemagne : 14,8 % en 2022 ;
- Italie : 31,5 % en 2022 ;
- Espagne : 55,1 % en 2022.

Au cours de la période 2015-2022, la Belgique a aussi présenté un taux de marge moyen moindre (5,7 %) que celui affiché par :

- l'Espagne (58,3 %) ;
- l'Italie (28,3 %) ;

⁸ Le taux de marge (TM) est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et la valeur ajoutée brute (VAB).

- les Pays-Bas (26,6 %) ;
- la France (16,1 %) ;
- l'Allemagne (12,7 %).

En résumé, malgré une productivité réelle relativement faible, la rentabilité des entreprises belges se maintient grâce à une stratégie de prix et de marges qui compense l'érosion de la productivité réelle. Cela indique un modèle de rentabilité plus inflationniste que compétitif, qui peut fonctionner à court terme mais expose à des risques structurels à plus long terme.

3.2. Main-d'œuvre

D'après les données des comptes nationaux, les secteurs C13-15 représentaient 3,8 % de l'emploi industriel total en Belgique en 2023. C'est une légère baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2022. Par rapport à 2019, la baisse est de 0,2 point de pourcentage. Les secteurs restent donc relativement modestes en termes d'emploi, surtout par rapport à la moyenne de l'UE (6,4 %) et à des pays comme l'Italie (11,9 %) et l'Espagne (5,9 %). La Belgique fait toutefois mieux que l'Allemagne (1,7 %) et les Pays-Bas (2,2 %). La baisse en 2023 s'explique en partie par une diminution du nombre de personnes occupées dans les secteurs C13-15 (-4,0 %) et en partie par une légère baisse de l'emploi industriel total (-0,3 %) par rapport à 2022.

Selon l'enquête sur les forces de travail (si l'on analyse uniquement les secteurs C13-14), la forte augmentation de l'intensité en connaissances est particulièrement frappante : 44,4 % des travailleurs du secteur sont hautement qualifiés en 2024, ce qui représente une augmentation de 9 points de pourcentage par rapport à 2023. Cette évolution témoigne d'une transition structurelle vers des activités davantage axées sur les connaissances, ce qui est positif pour la capacité d'innovation des secteurs et la transition vers une production plus durable et plus compétitive.

En ce qui concerne les secteurs sous-jacents, le secteur textile (C13) est principalement à l'origine de la hausse avec une augmentation de 12,4 points de pourcentage pour atteindre une intensité de connaissances de 42,6 %. À l'inverse, le secteur de l'habillement (C14) a connu une légère baisse d'environ 4 points de pourcentage en 2024, malgré une forte proportion de travailleurs hautement qualifiés (54,4 %).

3.3. Investissement et innovation

Le taux d'investissement belge⁹ dans les secteurs C13-15 atteint 20,4 % en 2023, ce qui place la Belgique en haut du classement, au-dessus de la France (14,4 %), des Pays-Bas (12,1 %) et de l'Italie (17,6 %, en 2021). La moyenne du taux d'investissement calculée sur sept ans (2015-2021) corrobore ce résultat : la performance de la Belgique (19,3 %) est supérieure à l'Italie (18,2 %), à la France (12,5 %) et aux Pays-Bas (12,2 %).

D'autre part, l'intensité en droits de propriété intellectuelle (DPI) belge (5,7 % en 2023) est, avec l'Italie (également 5,7 % en 2021), la plus forte parmi les pays considérés. Par contre, la France (3,5 % en 2023) et les Pays-Bas (4,3 % en 2022) enregistrent des ratios plus faibles.

L'intensité en recherche et développement (R&D) belge (4,0 %) excède sensiblement celle des autres pays considérés : France (1,0 %), Pays-Bas (1,4 %, 2022) et Italie (2,1 %, 2021). Calculée sur sept ans (2015-2021), la performance moyenne de la Belgique se distingue également (3,0 %), comparativement à la France (1,2 %), à l'Italie (1,9 %) et aux Pays-Bas (1,2 %).

Entre 2019 et 2023, le stock d'actifs totaux a reculé de 2,8 % en moyenne par an (-2,9 % pour les actifs corporels contre -0,8 % pour les actifs incorporels). Ce repli plus limité des actifs incorporels se reflète dans leur part croissante dans le total des actifs : un relèvement à 7,5 % en 2023 (6,9 % en 2019), soit une progression de 0,6 point de pourcentage.

Les secteurs C13-15 affichent un profil technologique parmi les plus performants d'Europe. Ils combinent des niveaux d'intensité élevés en R&D et en DPI. Les secteurs belges combinent

⁹ Le taux d'investissement d'un secteur est le rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) et la VAB du secteur. TI = taux d'investissement (FBCF/VAB). Les données utilisées pour ces calculs sont issues des comptes nationaux.

investissement physique et immatériel, sans miser exclusivement sur un seul type d'investissement. Cela reflète une volonté de modernisation industrielle et de montée en gamme.

3.4. Dynamique entrepreneuriale

La dynamique entrepreneuriale s'est renforcée en Belgique dans les secteurs C13 et C14. Entre 2021 et 2022, le **taux de renouvellement**¹⁰ s'est accru de 1,8 point de pourcentage pour atteindre 11,20 %. Si elle apparaît plus forte que dans d'autres secteurs économiques, la dynamique demeure moindre que dans les autres pays considérés, se rapprochant toutefois de l'Italie (13,6 %). Comme dans les autres branches d'activité de l'économie belge, le taux de cessation apparaît nettement inférieur à celui des autres économies.

Si le taux de renouvellement s'avère quand même élevé, la part d'entreprises à forte croissance¹¹ apparaît en revanche très faible en Belgique, se portant à 1,40 % des entreprises actives dans les secteurs C13 et C14 en 2022. Cela positionne la Belgique loin derrière les pays voisins.

Les secteurs C13 et C14 belges expérimentent donc une situation contrastée, entre des créations et des cessations favorisant au moins une certaine réallocation des moyens de production. Ils ont en revanche un potentiel de croissance limité vu le peu d'entreprises ayant grandi rapidement au cours des dernières années. Dès lors, le soutien à la croissance des entreprises pourrait s'avérer efficace pour leur permettre de retrouver le chemin de la compétitivité.

3.5. Compétitivité énergétique et décarbonation

Les questions énergétique et environnementale sont aujourd'hui centrales en matière de compétitivité. Les secteurs C13-15 belge enregistraient, en 2023, une intensité en émissions de gaz à effet de serre (GES) de 172 kg équivalent CO₂ par millier d'euros de valeur ajoutée. Il s'agit d'une hausse de 1,6 % par rapport à 2022. L'intensité carbone s'était toutefois fortement réduite entre 2021 et 2022 (-33,1 %).

Cette industrie affichait, en 2023, une intensité supérieure aux pays considérés, particulièrement par rapport à l'Allemagne ou à l'Espagne. Elle se montrait toutefois moins intensive que l'ensemble de l'industrie manufacturière belge, où l'intensité s'établissait à 579 kg équivalent CO₂ par millier d'euros de valeur ajoutée en 2023. Poursuivre la réduction de cette intensité (et du volume total d'émissions) est essentiel pour minimiser d'éventuels coûts additionnels, notamment au travers de l'« Emissions Trading Scheme », mais aussi pour atteindre les objectifs de décarbonation.

Cette importante intensité carbone s'explique en partie par une intensité énergétique plus élevée, avec 1,54 MWh par millier d'euros de valeur ajoutée en 2023 (-5,8 % par rapport à 2022), soit un niveau près de cinq fois supérieur à celui de la France (0,33 MWh par millier d'euros). L'industrie manufacturière belge était plus intensive en énergie que les secteurs C13-15, avec 2,12 MWh par millier d'euros de valeur ajoutée en 2023. Les secteurs C13-15 utilisent davantage d'électricité que de gaz naturel, mais restent plus intensifs dans ces deux énergies que dans les pays examinés.

Les gains d'efficacité énergétique enregistrés en 2023 par les secteurs C13-15 constituent de réels gains, puisque la consommation d'énergie s'est contractée de 9,1 %, tandis que la valeur ajoutée reculait de 3,6 %. Les secteurs C13-15 belges accusent toutefois un retard en matière de gains d'efficacité énergétique par rapport à certains pays considérés, n'ayant que marginalement réduit leur intensité entre 2014 et 2023 (-1,4 %).

¹⁰ Le « Business Churn Rate » est issu des statistiques structurelles sur les entreprises d'Eurostat. Il est calculé comme la somme des taux de création (birth rate) et de cessation (death rate). Il traduit une forme de destruction créatrice.

¹¹ Les « High Growth Firms » sont les entreprises qui ont expérimenté, au cours des trois dernières années, une hausse annuelle de 10 % de leurs effectifs alors qu'elles employaient au moins dix travailleurs au début de cette période.

La crise énergétique de 2022 a durement frappé l'industrie des secteurs C13 et C14 en poussant ses coûts énergétiques unitaires (CEU)¹² à la hausse de 60,7 %, pour atteindre 132,4 euros d'achat de produits énergétiques pour 1.000 euros de valeur ajoutée créée. Les secteurs ont ainsi connu un renchérissement de leurs CEU près de six fois supérieur à celui de l'industrie manufacturière belge. Cette dernière reste cependant plus consommatrice d'énergie avec 187,5 euros par millier d'euros de valeur ajoutée.

Cette tendance à la hausse entre 2021 et 2022 résulte d'une contraction de la valeur ajoutée (10,5 %), combinée à une envolée des achats de produits énergétiques (+44,0 %). Le désavantage compétitif de la Belgique s'est par conséquent maintenu, nos secteurs C13 et C14 ne performant mieux que par rapport à l'Espagne, pourtant bien moins intensive en énergie.

Les secteurs C13-15 belges sont touchés par une perte structurelle de leur importance économique depuis de nombreuses années. Dès lors, pour soutenir la compétitivité des acteurs encore présents dans ces secteurs, les gains d'efficacité énergétique semblent essentiels afin de réduire leurs coûts énergétiques. Une consommation d'énergie davantage électrifiée contribuerait également à diminuer l'impact de la taxation carbone sur les coûts de nos entreprises. La fin de l'utilisation des produits pétroliers est par ailleurs prioritaire.

4. Focus : le paradoxe de l'innovation et de la productivité dans les secteurs C13-15 belges

4.1. Efforts d'investissement importants mais poids relatifs et stock de capital en déclin

4.1.1. Indicateurs structurels : intensités en DPI et en R&D et taux d'investissement parmi les meilleurs d'Europe

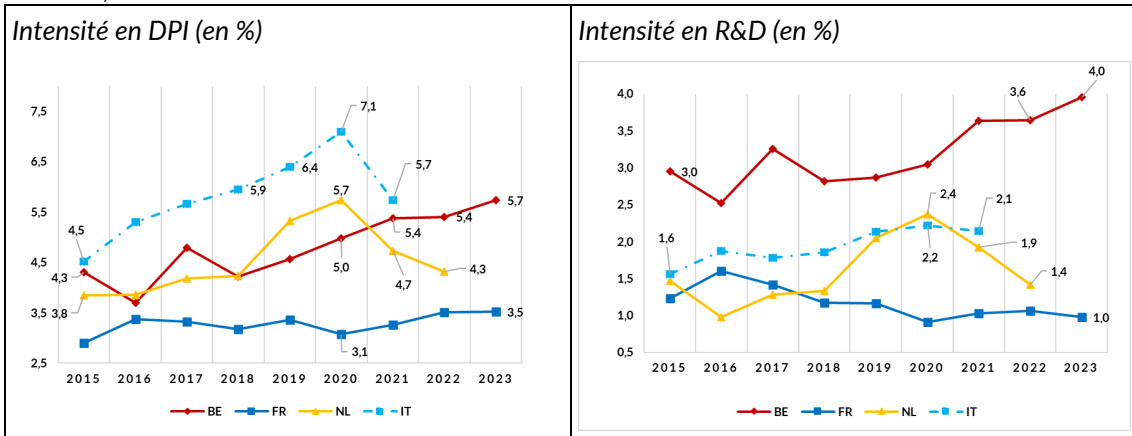
a) Intensité en DPI, en R&D et taux d'investissement

Les secteurs C13-15 belges sont clairement tournés vers l'innovation et la capitalisation des résultats de cette innovation¹³. L'intensité en droits de propriété intellectuelle (DPI), mesurée en pourcentage de la VAB, est passée de 4,3 % en 2015 à 5,7 % en 2023. Cela traduit une montée en puissance régulière des efforts globaux d'innovation. La Belgique se situe ainsi à un niveau supérieur à celui de la France (environ 3,5 %) et des Pays-Bas (environ 4 %), et rattrape progressivement celui de l'Italie (2021), dont l'intensité en DPI est historiquement élevée.

¹² Cet indicateur, calculé sur la base des statistiques structurelles sur les entreprises d'Eurostat, est défini comme le ratio entre les achats de produits énergétiques et la valeur ajoutée. Un coût énergétique par unité produite est obtenu et permet d'évaluer la compétitivité au même titre que le coût salarial unitaire.

¹³ C'est-à-dire la transformation de l'innovation en un avantage durable, reproductible et utile à la croissance de l'entreprise ou du secteur.

Graphique 1. Évolution de l'intensité en DPI et de l'intensité en R&D dans les secteurs C13-15, 2015-2023



Source : Eurostat, calculs et représentation Service Compétitivité.

Ce dynamisme dans les DPI est cohérent avec le profil belge en matière de R&D, qui en constitue une composante essentielle. L'intensité en R&D progresse de manière stable, pour s'établir à 4,0 % de la VAB en 2023, contre 3,0 % en 2015.

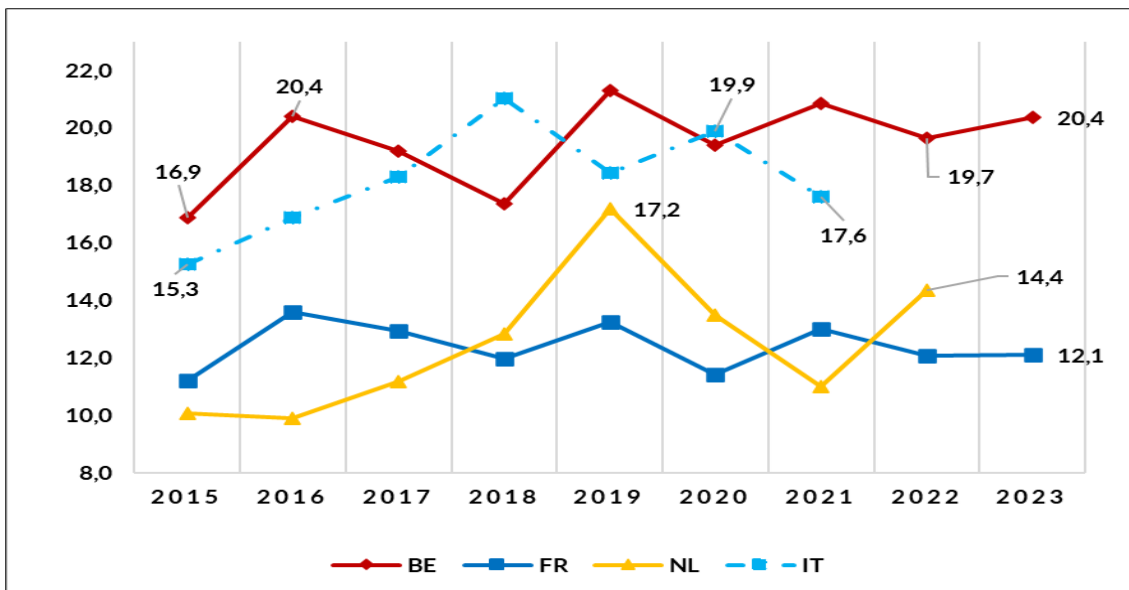
Ce niveau place la Belgique en tête du groupe de comparaison tout au long de la période considérée, loin devant la France, qui reste structurellement faible (proche de 1,0 %), des Pays-Bas et de l'Italie dont la valeur oscille entre 1,5 % et 2,4 % selon les années. Cela reflète un choix stratégique de maintenir un niveau minimal d'investissement dans les capacités d'innovation (R&D, logiciels et bases de données).

b) Taux d'investissement

En Belgique, l'orientation innovante présentée dans le graphique 1 est soutenue par un taux d'investissement (formation brute de capital fixe par valeur ajoutée brute, FBCF/VAB) élevé et relativement stable. Depuis 2019, ce taux dépasse 19 %, pour atteindre 20,4 % en 2023. Ce niveau dépasse largement ceux observés en France et aux Pays-Bas (souvent inférieurs à 13 %), et se situe au coude à coude avec l'Italie, dont le taux apparaît plus volatile.

Ces niveaux d'investissement confirment l'engagement belge dans le renouvellement des capacités de production et l'adaptation technologique du secteur.

Graphique 2. Évolution du taux d'investissement dans les secteurs C13-15, 2015-2023
En %.



Source : Eurostat, calculs et représentation Service Compétitivité.

4.1.2. Importance relative de la valeur ajoutée brute en déclin

La VAB des secteurs belges C13-15 diminue fortement au fil des années. En 1995, elle s'élevait à 2,4 milliards d'euros à prix courants, pour tomber à 1,3 milliard en 2023. Cela représente une division par 1,8. À prix constants, la VAB (prix de 2015) a été divisée par 2,2, passant de 2,23 milliards d'euros en 1995 à 1,0 milliard d'euros en 2023. Cela représente une contraction de 55 % sur la période.

Rapportée au total des secteurs C13-15 de l'UE, la Belgique représentait encore une part de 3,4 % en 1995. En 2022, cette proportion se limitait à 1,8 %, ce qui correspond à une réduction de moitié en 27 ans et à une baisse quasi constante au fil des ans. Le recul est particulièrement marqué à partir des années 2000, où le poids de la Belgique passe de 3,2 % en 2000 à 2,1 % dès 2011, avant de se stabiliser les années suivantes entre 1,8 et 2 %.

Tableau 1. Poids des secteurs C13-15 nationaux parmi les secteurs C13-15 européens (VAB)

En %.

C13-15	1995	2000	2010	2011	2016	2018	2019	2020	2021	2022
UE27	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
BE	3,4	3,2	2,5	2,1	2,0	1,9	1,8	1,9	1,7	1,8
DE	14,7	12,4	11,2	11,3	11,3	11,0	10,9	11,4	10,9	10,8
ES	8,6	10,4	12,8	13,3	13,5	13,2	12,7	12,7	12,3	11,5
FR	14,5	12,0	8,4	8,4	8,3	8,5	8,9	9,8	9,8	9,0
IT	34,8	38,7	37,5	36,9	37,1	38,1	38,3	34,8	37,7	39,3
NL	1,8	1,7	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,9	2,0	1,8

Source : Eurostat, calculs Service compétitivité.

Comme l'illustre le tableau 1, la part de l'Italie demeure prépondérante (39,3 % en 2022). Cette valeur est portée par :

- un tissu industriel solide ;
- une spécialisation dans les textiles à forte valeur ajoutée ;
- une reconnaissance internationale dans les domaines du luxe et des textiles techniques.

L'Espagne a également connu une forte progression entre 1995 et 2018, passant de 8,6 % à 13,2 % avant de se stabiliser à un niveau élevé (11,5 % en 2022). Cette croissance traduit une compétitivité retrouvée, en partie grâce à une délocalisation intra-européenne vers le Sud. Comme la Belgique, la part de l'Allemagne a également fondu, passant de 14,7 % en 1995 à 10-11 % à partir 2001. En revanche, les Pays-Bas conservent une présence faible mais stable, autour de 1,5 à 1,8 %, avec une légère hausse en 2021, contrastant avec le recul belge.

Tableau 2. Poids des secteurs C13-15 dans les industries manufacturières respectives

En %.

C13-15	1995	2000	2004	2005	2012	2013	2019	2021	2022	2023
UE27	6,2	5,3	4,7	4,5	3,8	3,8	3,3	3,1	3,0	-
BE	5,9	5,3	4,7	4,3	2,8	2,6	2,1	2,0	1,8	1,9
DE	2,6	2,1	1,7	1,6	1,3	1,3	1,1	1,1	1,1	-
ES	7,9	7,2	6,9	6,6	7,1	7,3	6,6	5,9	5,5	-
FR	5,7	4,1	3,6	3,3	2,7	2,6	2,6	2,9	2,5	2,9
IT	14,3	12,9	11,4	11,0	10,3	10,6	9,9	9,0	9,2	8,4
NL	2,5	2,1	1,6	1,6	1,6	1,7	1,3	1,4	1,2	1,2

Source : Eurostat, calculs Service compétitivité.

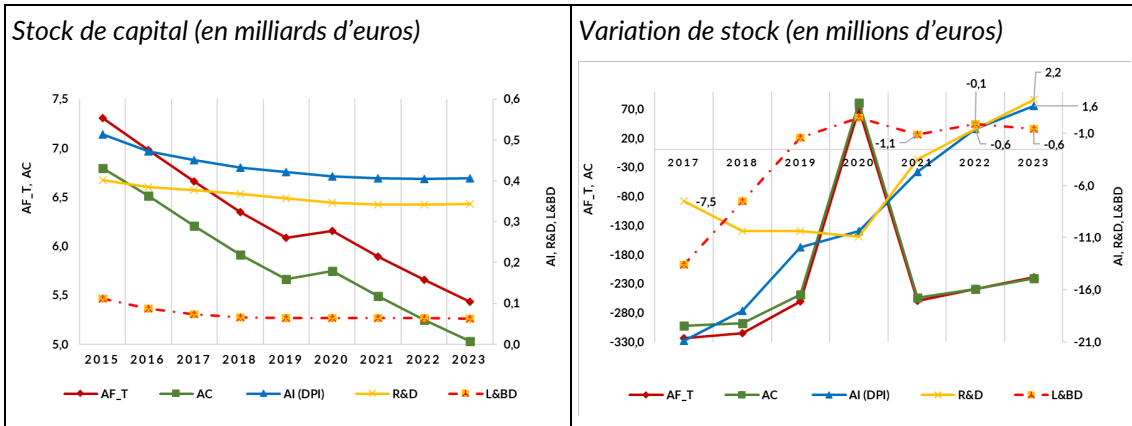
D'autre part, le poids des secteurs C13-15 belges dans l'industrie manufacturière nationale a connu un déclin structurel au fil du temps, passant de 5,9 % en 1995 à 1,9 % en 2023 (tableau 2), soit une division par plus de 3 en 28 ans.

L'Allemagne, à l'instar de la Belgique, montre une baisse significative (1,1 % en 2022), mais à partir d'un poids déjà relativement faible en 1995 (2,6 %). La France témoigne d'un profil similaire à celui de la Belgique (de 5,7 % en 1995 à 2,9 % en 2023), tandis que l'Espagne et l'Italie maintiennent une position nettement plus stable, voire dominante. Les Pays-Bas, avec une part modeste (1,2 % en 2023 après 2,5 % en 1995), restent relativement marginaux à l'échelle de l'UE.

4.1.3. Stock de capital en déclin

Sous l'effet principal de l'évolution des actifs corporels (92,5 % du stock total en 2023), le stock de capital (total) des secteurs C13-15 en Belgique s'inscrit à la baisse à moyen et long terme. En 2020, les actifs corporels ont été essentiellement soutenus par l'accroissement substantiel des équipements en télécommunications (+443 %) et en matériel de transport (+15 %). En revanche, les actifs incorporels, notamment la R&D et après une trajectoire irrégulière, enregistrent une reprise depuis 2021 (voir les tableaux en [annexes](#)).

Graphique 3. Évolution du stock de capital dans les secteurs C13-15 belges, 2015-2023
En euros chaînés 2015=100.

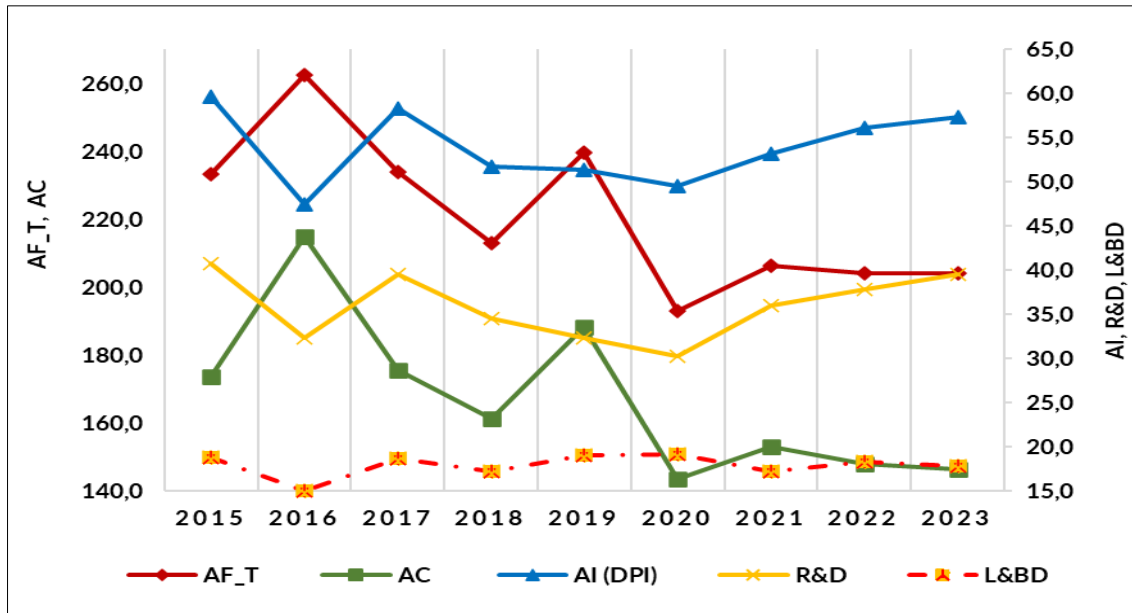


AF_T = actifs fixes totaux (brut), AC = Actifs corporels, AI = Actifs incorporels, L&BD = logiciels et bases de données.

Source : Eurostat, calculs et représentation Service Compétitivité.

La formation brute de capital fixe (FBCF), respectivement 233,2 millions d'euros en 2015 et 204,0 millions en 2023 ; ainsi que sa composante en actifs corporels (173,6 millions en 2015 et 146,6 millions en 2023), affichent une tendance à la baisse presque continue, à l'exception de l'année 2019. Les investissements en actifs incorporels sont en revanche orientés à la baisse jusqu'en 2020 et connaissent une reprise à partir de 2021.

Graphique 4. Évolution de la formation brute de capital fixe dans les secteurs C13-15 belges, 2015-2023
En millions d'euros.



AF_T = actifs fixes totaux (brut), AC = Actifs corporels, AI = Actifs incorporels, L&BD = logiciels et bases de données.

Source : Eurostat, calculs et représentation Service Compétitivité.

4.1.4. Moins de capital, plus d'innovation : vers un nouveau modèle textile en Belgique

L'analyse croisée des données de stock de capital, de variation annuelle de ce stock et de la FBCF dans les secteurs C13-15 révèle un paradoxe apparent en Belgique. En effet, malgré un taux

d'investissement belge parmi les plus élevés d'Europe, combiné à une forte intensité en droits de propriété intellectuelle (DPI) et en R&D, le stock de capital diminue depuis 2016. Cela signifie que les flux d'investissement ne suffisent pas à enrayer le vieillissement ou la contraction du capital existant.

Le stock de capital diminue de manière quasi constante, de façon moins marquée pour les actifs incorporels. Cela indique que l'amortissement ou l'obsolescence rapide du capital existant pèse davantage que les flux d'investissement.

À première vue, ces indicateurs (taux d'investissement et intensité en DPI et en R&D) signaleraient une orientation qualitative du tissu industriel, misant sur l'innovation et les actifs immatériels.

Le paradoxe entre le recul du stock de capital dans les secteurs belges C13-15 et les bons résultats du pays en matière d'investissements s'explique par la combinaison de trois facteurs complémentaires :

1. la nature des **investissements** ;
2. le **rythme de dépréciation** du capital ;
3. le recentrage du secteur sur des **segments spécialisés**.

D'une part, la Belgique oriente une part importante de sa **formation brute de capital fixe** vers des actifs incorporels (DPI), notamment la R&D et les logiciels et bases de données. Ces investissements, bien que stratégiques, ont un impact plus indirect et moins visible à court terme sur le volume brut du capital, comparé aux investissements matériels lourds. Leur effet se manifeste plutôt dans des améliorations de productivité, d'innovation, ou de montée en gamme, dont les retombées sont plus progressives et moins directement quantifiables dans les statistiques physiques.

D'autre part, les secteurs C13-15 sont caractérisés par un **rythme de dépréciation** relativement élevé, en particulier sur certains actifs technologiques comme :

- les logiciels ;
- les bases de données ;
- les équipements à obsolescence rapide.

Ce phénomène contribue à éroder mécaniquement le stock de capital, malgré un niveau d'investissement soutenu.

Enfin, la transformation de la structure du textile belge vers des **segments à plus forte valeur ajoutée** tels que les textiles techniques, durables¹⁴ ou créatifs¹⁵ implique une moindre intensité en capital physique. Ce repositionnement sur des niches spécialisées, davantage fondées sur l'expertise, la recherche ou la différenciation, nécessite moins d'investissements matériels, mais davantage de capital intellectuel.

En conclusion : la combinaison d'un taux d'investissement élevé, d'une intensité forte en DPI et en R&D, et d'un stock de capital en déclin ne traduit pas une faiblesse. Au contraire, elle illustre plutôt une stratégie d'adaptation qualitative du secteur textile belge. Le secteur se repositionne vers des segments moins dépendants d'une accumulation massive de capital, mais reposant davantage sur l'innovation, les connaissances et la flexibilité.

¹⁴ Produits avec un souci environnemental et social accru.

¹⁵ Développés avec une dimension artistique, esthétique.

4.2. Des efforts d'innovation sans effets immédiats sur la compétitivité

4.2.1. Productivité horaire élevée, gains de productivité faibles, coûts salariaux élevés

a) Niveaux de la productivité horaire et du coût du travail dans les secteurs C13-15

Sur la période 2015–2022, les niveaux moyens de productivité, de coût salarial (CS) et de coût salarial unitaire (CSU) dans le secteur textile varient fortement entre les pays européens. La productivité moyenne par heure de travail est la plus élevée aux Pays-Bas (42,8 euros) et en Belgique (41,9 euros), suivis de près par l'Allemagne (39,7 euros). À l'inverse, la France (32,8 euros) et l'Italie (30,9 euros) présentent des niveaux plus faibles.

Tableau 3. Moyennes nationales 2015–2022 : productivité horaire, CS et CSU dans les secteurs C13-15

	Productivité (euros/heure travaillée)	CS (euros/heure travaillée)	CSU (euros/unité produite)
Belgique	41,9	33,2	0,79
Allemagne	39,7	31,5	0,79
France	32,8	30,0	0,92
Pays-Bas	42,8	34,2	0,80
Espagne	33,9	14,3	0,42
Italie	30,9	19,2	0,62

Source : Eurostat, calculs Service compétitivité.

Les évolutions des coûts salariaux moyens reflètent aussi une forte hétérogénéité. Ils sont particulièrement élevés en Belgique (33,2 euros) et aux Pays-Bas (34,2 euros), tandis qu'ils restent nettement plus bas en Espagne (14,3 euros) et en Italie (19,2 euros). Ces écarts influencent largement la compétitivité-coût, mesurée par le CSU.

En effet, l'Espagne se distingue par un CSU exceptionnellement bas (0,42), traduisant une très forte compétitivité en matière de coûts, malgré une productivité modeste. L'Italie affiche également un CSU avantageux (0,62), résultat d'un bon équilibre entre coût salarial maîtrisé et productivité.

La Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas, avec des CSU quasi identiques (proches de 0,79 et 0,80), montrent une compétitivité intermédiaire, soutenue par une productivité élevée compensant des salaires plus importants. En revanche, la France se distingue défavorablement par un coût salarial unitaire élevé (0,92), conséquence d'un déséquilibre entre des coûts salariaux deux fois plus élevés qu'en Espagne et une productivité pourtant quasi identique.

b) Évolution de la productivité horaire et du coût du salarial dans les secteurs C13-15

Sur la période 2015-2022, la Belgique a enregistré une croissance annuelle moyenne de la productivité relativement modeste (1,1 %). Cette croissance est inférieure à celle observée en Allemagne (3,3 %), en Italie (3,4 %) ou encore aux Pays-Bas (2,2 %), mais supérieure à celle de la France (0,5 %). Cette performance globale masque toutefois des dynamiques très contrastées entre les différentes sous-périodes.

Entre 2015 et 2018, la productivité a légèrement diminué en Belgique avec -0,3 % en moyenne par an. Seule l'Espagne fait pire (-0,5 %), tandis que les autres pays considérés (l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas) affichaient des hausses de productivité. Cette baisse de la productivité belge, combinée à un accroissement des salaires (+1,1 %), a conduit à une

augmentation du CSU de +1,4 %. Cela a dégradé la compétitivité de notre économie durant cette période.

Tableau 4. Productivité horaire, salaires et coût salarial unitaire (2015-2023)

En %.

	TCAM 2015-2022			TCAM 2015-2018			TCAM 2019-2022			TC 2022-2023		
	Productivité	CS	CSU	Productivité	CS	CSU	Productivité	CS	CSU	Productivité	CS	CSU
BE	1,1	2,4	1,3	-0,3	1,1	1,4	2,1	4,2	2,1	7,3	12,2	4,9
DE	3,3	2,9	-0,4	3,1	2,8	-0,3	4,1	3,5	-0,6	-	-	-
FR	0,5	2,0	1,5	2,1	2,9	0,8	-2,0	2,0	4,0	-	-	-
NL	2,2	2,6	0,4	1,0	2,3	1,3	4,1	2,9	-1,2	11,2	6,1	-5,1
ES	1,8	4,9	3,1	-0,5	3,3	3,8	5,5	6,6	1,1	-	-	-
IT	3,4	2,5	-0,9	1,6	0,7	-0,9	5,7	4,4	-1,3	-2,9	-	-

TCAM = taux de croissance annuel moyen.

Source : Eurostat, calculs Service compétitivité.

La période suivante (2019-2022) a montré une croissance plus forte de la productivité, avec +2,1 % par an. Cette reprise fut accompagnée d'une forte hausse des salaires de +4,2 %, ce qui a entraîné une augmentation de +2,1 % du CSU et exercé une pression sur celui-ci.

D'autres pays comme l'Italie (+5,7 %), l'Espagne (+5,5 %), les Pays-Bas et l'Allemagne (+4,1 %) ont enregistré des gains de productivité encore plus élevés sur la même période. Presque tous ces pays ont vu leur coût unitaire du travail diminuer : l'Allemagne de -0,6 %, les Pays-Bas de -1,2 %, l'Italie de -1,3 %, tandis que l'Espagne fait exception.

Enfin, entre 2022 et 2023, la Belgique a enregistré une hausse exceptionnelle de la productivité (+7,3 %). Cette forte croissance fut toutefois accompagnée d'une augmentation des salaires de +12,2 %, ce qui a conduit à une nouvelle hausse du coût unitaire du travail de +4,9 %.

4.2.2. Déterminants de la trajectoire de la productivité horaire

Entre 2015 et 2022, des dynamiques contrastées de la VAB et du volume d'heures travaillées ont dicté le profil d'évolution de la productivité horaire des secteurs C13-15 en Belgique.

Sur la période 2015-2022, la progression de la productivité (+1,1 % par an), s'explique essentiellement par la baisse plus prononcée des heures travaillées (-2,4 % en moyenne annuelle) que celle de la VAB (-1,3 %). Cette situation correspond à une forme de rationalisation de l'activité, où la réduction de l'emploi a été plus rapide que celle de la production, conduisant mécaniquement à une amélioration de la productivité. Ce constat général masque toutefois des dynamiques très différenciées selon les sous-périodes.

Entre 2015 et 2018, la VAB a reculé davantage que les heures travaillées (-2,3 % contre -2,0 %), ce qui a entraîné une légère diminution de la productivité (-0,3 % par an). Cela signifie que chaque heure de travail produisait un peu moins de richesse qu'auparavant. Cette évolution est le signe d'un fonctionnement globalement moins performant de l'économie durant cette période. Par contre, la période 2019-2022 s'accompagne d'une reprise modérée de la VAB (+0,5 % par an), conjuguée à une nouvelle contraction des heures travaillées (-1,6 %), d'où un gain de productivité significatif (+2,1 % par an).

Plus récemment (2022-2023), le rehaussement spectaculaire de la productivité (+7,3 %) résulte d'une forte réduction des heures prestées (-4,9 %) conjuguée à une hausse de la VAB (+2,4 %). Cette évolution récente est le signe d'un ajustement brutal de l'emploi¹⁶ face à un rebond partiel de l'activité, probablement lié à des transformations structurelles telles que l'automatisation ou encore la réallocation des ressources.

¹⁶ En effet, en lien avec le recul des heures travaillées, les effectifs ont diminué de 4,0 % entre 2022 et 2023.

Ainsi, sur la période 2015-2023, la trajectoire de la productivité belge s'est caractérisée par une forte volatilité, présentant une phase initiale de stagnation, suivie d'un redressement modéré, et plus récemment d'un rebond spectaculaire. Toutefois, ces évolutions témoignent d'un raffermissement continu des coûts salariaux unitaires, posant un défi pour la compétitivité à moyen terme. Par rapport aux pays voisins, la Belgique peine à synchroniser l'évolution des salaires à celle de la productivité, ce qui engendre des déséquilibres qui pèsent sur sa compétitivité.

La VAB comme déterminant de la productivité est elle-même déterminée par :

1. la production de biens et services ;
2. la consommation intermédiaire.

Ainsi, entre 2015 et 2018, la VAB a reculé de 19,2 millions en moyenne par an, principalement à cause du repli de la production de biens et services (-70,4 millions d'euros par an), en parallèle d'une diminution de la consommation intermédiaire (-51,2 millions d'euros).

Tableau 5. Variations de la VAB et de ses déterminants

	Variations moyennes (en millions d'euros)		Variations annuelles	
	2015-2018	2019-2022	2021-2022	2022-2023
Valeur ajoutée brute	-19,2	-7,1	148,1	30,4
Production de biens et services	-70,4	52,0	459,6	-109,4
Consommation intermédiaire	-51,2	59,1	311,5	-139,8

Source : Eurostat, calculs Service compétitivité.

Sur la période 2019-2022, la valeur ajoutée s'est amoindrie de 7,1 millions d'euros par an, à cause de l'augmentation plus importante de la consommation intermédiaire (+59,1 millions d'euros) par rapport à la production (+52,0 millions d'euros). L'accroissement de la valeur ajoutée en 2022 résulte d'une hausse plus conséquente de la production (+459,6 millions d'euros) par rapport à la consommation intermédiaire (+311,5 millions). En 2023, la progression de la valeur ajoutée (+30,4 millions d'euros) est la conséquence d'un recul moins important de la production (-109,4 millions) par rapport à la consommation intermédiaire (-139,8 millions).

4.2.3. Difficile équilibre entre efforts d'innovation, gains de productivité et risque de dérapage du coût salarial unitaire

Les sections précédentes ont mis en évidence un paradoxe des secteurs C13-15 belges, en comparaison avec les performances des autres pays : des indicateurs structurels et d'innovation encourageants et parmi les meilleurs (R&D, DPI, taux d'investissement) coexistent avec des résultats faibles ou préoccupants en matière de compétitivité-coût.

En dépit d'une forte intensité en DPI et en R&D, et d'un taux d'investissement soutenu, les performances en matière de compétitivité-coût du secteur demeurent fragiles. Ce décalage s'explique par une dynamique déséquilibrée entre gains de productivité et évolution des coûts salariaux.

Sur la période 2015-2022, la productivité a modérément augmenté en Belgique (+1,1 % par an), mais est restée nettement inférieure à celle de l'Allemagne (+3,3 %) ou de l'Italie (+3,4 %). Parallèlement, les coûts salariaux (CS) ont augmenté sensiblement plus vite (+2,4 % par an en Belgique) que la productivité, ce qui a conduit à une hausse des coûts salariaux unitaires (CSU) de +1,3 % par an. Cela contraste fortement avec l'Allemagne, qui est parvenue à réduire ses CSU (0,4 %) grâce à des gains de productivité plus rapides que les hausses salariales.

La dégradation fut particulièrement marquée sur la période 2019-2022, où les coûts salariaux belges ont progressé en moyenne de +4,2 % par an, soit deux fois plus vite que la productivité (+2,1 %), ce qui a eu davantage d'impact sur le CSU (+2,1 % par an). En 2022-2023, le décrochage fut brutal : malgré un rebond de productivité spectaculaire (+7,3 %), les salaires ont encore bondi plus vite (+12,2 %), entraînant une hausse très forte des CSU (+4,9 %).

Ce déséquilibre souligne une difficulté structurelle à synchroniser l'évolution des salaires avec les gains réels de productivité. Autrement dit, les entreprises du secteur innovant, investissent en actifs corporels et incorporels (DPI), mais ces efforts mettent du temps à se traduire en gains de productivité suffisants pour compenser la dynamique salariale. En comparaison, des pays comme l'Allemagne ou l'Italie, tout en investissant aussi, réussissent à contenir leurs coûts ou à améliorer leur productivité plus efficacement. Les initiatives des secteurs C13-15 belges en matière d'innovation n'ont pas encore produit d'effets suffisants sur la productivité pour enrayer la dégradation de la compétitivité-coût.

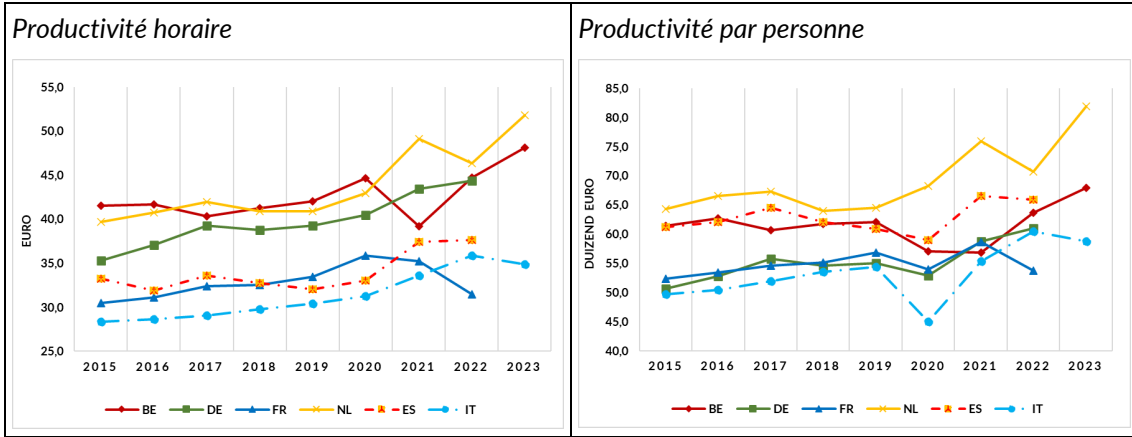
Dès lors, il importe de transformer l'innovation en avantage compétitif. Cela passe par une meilleure articulation entre :

- politique salariale ;
- politique d'emploi ;
- soutien à l'innovation ;
- accompagnement stratégique des entreprises ;
- valorisation des gains de productivité.

Sans cela, les investissements ne génèrent aucune retombée concrète sur la compétitivité.

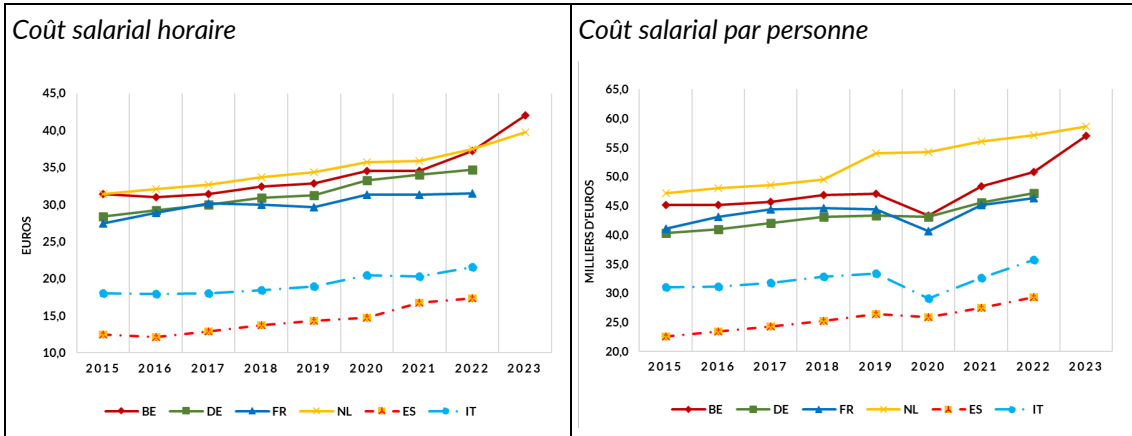
Annexes

Graphique 5. Productivité (horaire, par personne) dans les secteurs C13-15



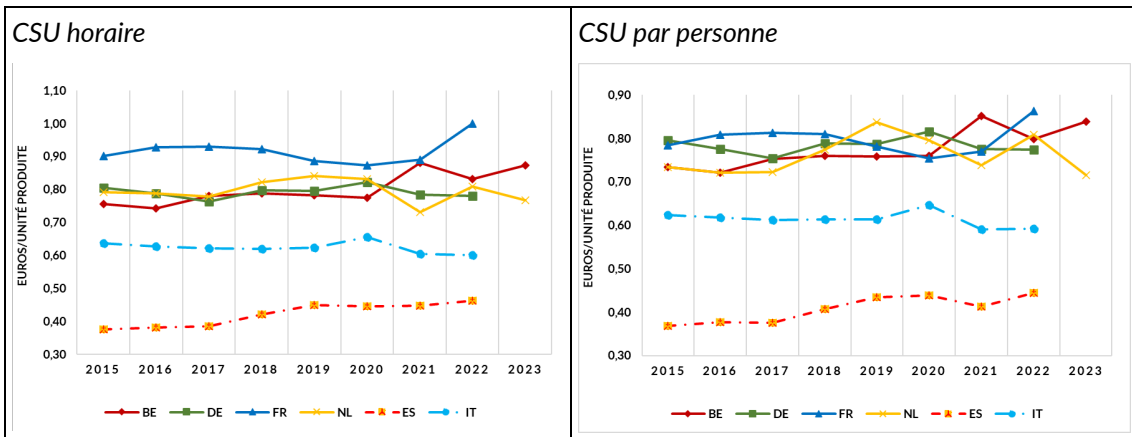
Source : Eurostat, calculs et représentation Service Compétitivité.

Graphique 6. Coût salarial (horaire, par personne) dans les secteurs C13-15



Source : Eurostat, calculs et représentation Service Compétitivité.

Graphique 7. Coût salarial unitaire (horaire, par personne) dans les secteurs C13-15



Source : Eurostat, calculs et représentation Service Compétitivité.

Tableau 6. Évolution du stock de capital des secteurs C13-15 et formation brute de capital fixe

	Stock du capital (brut) - Volumes chaînés (2015), en millions d'euros								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs fixes totaux (brut)	7.305,1	6.982,6	6.659,1	6.343,7	6.083,6	6.153,8	5.894,5	5.655,1	5.436,0
Actifs corporels	6.792,1	6.511,1	6.208,5	5.911,1	5.662,9	5.743,5	5.488,9	5.250,1	5.029,4
Actifs incorporels (DPI)	513,0	471,5	450,6	432,6	420,7	410,3	405,6	405,0	406,6
Recherche et développement (brut)	401,5	384,9	377,4	367,0	356,6	345,7	342,2	341,6	343,8
Logiciels et bases de données (brut)	111,5	86,6	73,0	65,5	64,1	64,6	63,5	63,4	62,8

Source : Eurostat.

	Variation du stock de capital en un an - Volumes chaînés (2015), en millions d'euros								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs fixes totaux (brut)	-	-322,5	-323,5	-315,4	-260,1	70,2	-259,3	-239,4	-219,1
Actifs corporels	-	-281,	-302,6	-297,4	-248,2	80,6	-254,6	-238,8	-220,7
Actifs incorporels (DPI)	-	-41,5	-20,9	-18,0	-11,9	-10,4	-4,7	-0,6	1,6
Recherche et développement (brut)	-	-16,6	-7,5	-10,4	-10,4	-10,9	-3,5	-0,6	2,2
Logiciels et bases de données (brut)	-	-24,9	-13,6	-7,5	-1,4	0,5	-1,1	-0,1	-0,6

Source : Eurostat, calculs Service Compétitivité.

	Formation brute de capital fixe - Volumes chaînés (2015), en millions d'euros								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs fixes totaux (brut)	233,2	262,5	234,0	212,9	239,6	193,1	206,4	204,1	204,0
Actifs corporels	173,6	215,0	175,7	161,2	188,2	143,6	153,2	148,0	146,6
Actifs incorporels (DPI)	59,6	47,5	58,3	51,7	51,4	49,5	53,2	56,1	57,4
R&D	41	32	40	35	32	30	36	38	40
Logiciels et bases de données (brut)	18,8	15,1	18,7	17,2	19,1	19,2	17,2	18,3	17,8

Source : Eurostat.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be